



PUBLIC

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 23 novembre 2010 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Philion, Denise Laferrière, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Sylvie Goneau, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier, ainsi que Claude Alain, Luc Bard, Luc Bouvier, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marco Lalonde, Denise Martin, Lucie Poulin, Gilles Sabourin et Annick Tremblay.

Sont absents, messieurs les conseillers Maxime Tremblay, Joseph De Sylva et Stéphane Lauzon et madame la conseillère Nicole Champagne.

CP20101123-P1

ADOPTION DES MESURES VISANT À ENCADRER LA DEMANDE DE DÉSIGNATION SUR CARTES D'UN CLAIM AU REGISTRE PUBLIC DES DROITS MINIERS, RÉELS ET IMMOBILIERS

9 h 30 – Madame Marie-Claude Martel, accompagnée de M^e Annick Tremblay, fait part aux membres du conseil qu'une requête a été déposée en septembre 2010 au ministère des Ressources naturelles et de la Faune visant à désigner sur carte, 8 parcelles de 60 hectares chacune aux fins d'obtention de droit minier dans le secteur urbain de Gatineau.

La Ville de Gatineau doit répondre au plus tard le 2 décembre prochain.

Monsieur le conseiller Pierre Philion prend son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-SUDD-2010-014

De s'opposer à la requête numéro 1057207 déposée au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec visant l'obtention d'un droit minier à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de Gatineau.

CP-SUDD-2010-015

De s'opposer à toute autre demande visant l'obtention de droit minier sur des terrains situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la ville de Gatineau.

CP-SUDD-2010-016

De proposer, advenant le cas où le ministre choisisse de passer outre à cette opposition, la mise en place des conditions suivantes :

- Les travaux d'exploration doivent se dérouler sur un terrain vacant dépourvu d'infrastructures de services municipaux ou d'utilités publiques;
- Les travaux d'exploration doivent avoir lieu à une distance minimale de 600 mètres de toute résidence ou de toute zone résidentielle ou commerciale, à l'image de la disposition en vigueur au Règlement sur les carrières et sablières (RRQ, c.Q-2, r.2);

- Les travaux d'exploration ne peuvent avoir lieu sur une rive, une zone inondable, un milieu humide, un boisé de conservation ou de protection et d'intégration, une zone de conservation, un refuge faunique, un parc municipal ou un parc linéaire, comme défini aux réglementations municipales et provinciales;
- Les travaux d'exploration doivent se dérouler du lundi au samedi, entre 7 h et 21 h, à l'image de ce qui est décrété au règlement municipal sur le bruit, et leurs matériaux d'excavation ainsi que leurs rebuts doivent être disposés conformément aux réglementations municipales et provinciales.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER YVON BOUCHER

APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL

De modifier les recommandations proposées par l'ajout d'une recommandation indiquant que la Ville désire l'obtention d'un droit minier, et ce, sur l'ensemble de son territoire.

Un tour de table est fait sur cet amendement.

POUR

M^{me} Sylvie Goneau
M. Yvon Boucher
M. Luc Montreuil
M. Maxime Pedneaud-Jobin

CONTRE

M. Stefan Psenak
M. André Laframboise
M. Alain Riel
M. Patrice Martin
M^{me} Mireille Apollon
M. Pierre Phillion
M^{me} Denise Laferrière
M. Denis Tassé
M. Luc Angers
M^{me} Patsy Bouthillette

ABSENTS

M. Maxime Tremblay
M^{me} Nicole Champagne
M. Joseph De Sylva
M. Stéphane Lauzon

L'amendement est rejeté.

Les recommandations **CP-SUDD-2010-014**, **CP-SUDD-2010-015** et **CP-SUDD-2010-016** sont acceptées à l'unanimité.

De plus, les membres du conseil donnent leur accord afin qu'une lettre soit adressée au ministre des Ressources naturelles et de la Faune par le maire afin de lui mentionner les inquiétudes des élus quant au dépôt de requête de ce type en territoire urbanisé. Copie de cette lettre sera également transmise aux députés provinciaux régionaux.

Demande est faite pour examiner la compétence légale d'une municipalité pour obtenir un droit minier.

Un projet de résolution entérinant ces recommandations sera soumis au conseil municipal du 30 novembre 2010.

CP20101123-P2

STRATÉGIE MUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DU STATIONNEMENT

10 h 30 – Madame Marie-Claude Martel, accompagnée de madame Denise Martin, présente l'orientation du service dans l'élaboration de la stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement pour l'ensemble du territoire. Cette stratégie vise à améliorer l'aménagement urbain, gérer l'offre et la demande en stationnement, encadrer les besoins de développement économique et répondre aux besoins des utilisateurs de stationnement sur l'ensemble du territoire.

RECOMMANDATION :**CP-SUDD-2010-018**

En accord avec la planification stratégique et la politique environnementale de la Ville, accepter l'orientation visant l'utilisation d'une approche écoresponsable, soit adopter de meilleures pratiques de gestion du stationnement en visant une utilisation plus rationnelle de l'espace qui y est affecté et une amélioration de la qualité de vie urbaine, en vue de l'élaboration d'une stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement.

La recommandation **CP-SUDD-2010-018** est acceptée à l'unanimité.

CP20101123-P3**POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

11 h 15 – Monsieur André Barbeau, accompagné de madame Lynda Gariépy, présente les principaux éléments du projet de gestion contractuelle. Ce projet découle des modifications législatives concernant le processus d'atténuation des contrats des organismes municipaux (projet de lois 76 et 102) sanctionnées les 1^{er} mars et 11 juin 2010.

RECOMMANDATION :

Adopter la politique de gestion contractuelle comme présenté.

La recommandation est adoptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution 90600 sera soumis pour adoption au conseil municipal du 30 novembre 2010.

Demande est faite pour obtenir le nombre de contrats octroyés par la Ville.

Le comité plénier est suspendu à 12 h 00.

Reprise du comité plénier à 13 h 00.

Monsieur le conseiller Stefan Psenak a quitté son siège.

CP20101123-P4**ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL**

Cette présentation est reportée en 2011.

CP20101123-P5**GESTION ARSO - BILAN ANNUEL**

13 h 00 – Messieurs Benoit St-Georges et Richard Gravel présentent le bilan des activités de Gestion ARSO à l'édifice de la Fonderie.

Monsieur le conseiller Alain Riel quitte son siège.

DÉPÔT DE DOCUMENTS**CP20101123-PD1**

Lettre datée du 8 octobre 2010 de monsieur Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique - Partage des produits de la criminalité

CP20101123-PD2

Lettre datée du 12 août 2010 de madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine - Aide financière - Projet Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2010-2011

- CP20101123-PD3** Lettre datée du 12 octobre 2010 de monsieur Sam Hamad, ministre des Transports du Québec - Remplacement du Plan d'investissements de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)
- CP20101123-PD4** Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 29 septembre 2010
- CP20101123-PD5** Procès-verbaux des réunions de la Commission Gatineau, Ville en santé tenues les 30 avril 2009, 20 août 2009 et 21 juin 2010
- CP20101123-PD6** Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 30 août 2010

Fin du comité plénier public à 13 h 35.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe